



Nicolas HULOT,
Ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Sébastien LECORNU,
Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'État,
ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le mardi 24 avril 2018

Communiqué de presse

Sébastien Lecornu réunit le comité de pilotage dédié au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans le cadre des « Assises de l'eau »

Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire a réuni le premier Comité de pilotage de la première séquence des « Assises de l'eau » qui visent à relancer l'investissement dans les réseaux d'eau et d'assainissement.

« Le Gouvernement souhaite mobiliser de nouvelles capacités financières et d'ingénierie technique pour accompagner les communes dans l'exercice de leur compétence eau et assainissement. Le principal objectif est de préparer un plan de lutte contre les fuites visant à relancer l'investissement local et ainsi soutenir l'emploi partout en France et principalement dans les zones rurales et péri-urbaines où les investissements sont les plus nécessaires. Je souhaite que les attentes des élus locaux soient entendues et que ces assises leur donnent de nouveaux leviers pour investir dans le service public de l'eau et de l'assainissement. » précise Sébastien Lecornu.

Les « Assises de l'eau » se dérouleront en **deux séquences** :

- d'avril à juillet : la première séquence se concentre sur les enjeux de réseaux d'eau et d'assainissement.
- d'août à novembre : la deuxième séquence traitera des aspects qualitatifs et quantitatifs des ressources en eau, afin d'aider les territoires à être plus résilients au changement climatique.

Cette première séquence sera coordonnée par un comité de pilotage présidé par Sébastien Lecornu et composé d'élus locaux, de parlementaires, de professionnels de l'eau, d'associations de consommateurs, du secteur financier, des associations du domaine de l'eau, des représentants des ONG. Jean Launay en est le coordinateur général, auprès du secrétaire d'Etat. Alain Lambert conduira les travaux sur les nouvelles solutions de financement.

Cette première séquence des « Assises de l'eau » devra permettre de **traiter les enjeux suivants** :

- **L'entretien et le renouvellement des réseaux d'eaux** et d'assainissement ne sont plus pleinement assuré ;
- **La connaissance des réseaux d'eau potable et d'assainissement** doit être améliorée ;
- **La situation n'est pas la même dans toutes les collectivités.** Certaines sont actuellement dans des situations d'incapacité à investir, notamment en zone rurale.

Trois groupes de travail seront donc constitués sur les thématiques :

- **« Diagnostic technique et financier »** de la gestion de l'eau et de l'assainissement ;
- **« Ingénierie technique et juridique »** pour monter les projets d'investissements et de modernisation ;
- **« Ingénierie de financement »** afin de mobiliser de nouveaux outils de financement.

La gestion de l'eau et de l'assainissement est une compétence du bloc communal. Loin de se substituer à eux, le Gouvernement a décidé d'accompagner les élus pour qu'ils puissent faire face eux-mêmes à leurs difficultés et réaliser les investissements nécessaires à l'entretien, au renouvellement et à la modernisation des installations, en priorité dans les territoires ruraux.

En lançant les Assises de l'eau, le Gouvernement se donne les moyens de clarifier la situation par l'intermédiaire d'un diagnostic fin et de mettre en place un plan de lutte contre les fuites qui permettra :

- d'assurer une bonne capacité d'ingénierie technique des collectivités locales
- de déployer une ingénierie financière adaptée aux situations des territoires
- de soutenir l'activité économique et l'emploi en zone rurale
- de maintenir le principe de solidarité entre le milieu rural et le milieu urbain.

Chiffres clés

- **180 000 emplois** dans le secteur de l'eau
- Patrimoine du secteur de l'eau et de l'assainissement : **380 milliards d'euros**
- Chiffre d'affaires annuel de l'eau et de l'assainissement : **26,5 milliards d'euros** (dont 4,8 milliards d'investissement dans les réseaux)
- Le rendement des réseaux d'eau potable **n'est que de 79% avec déjà des décrochages dans certains territoires** (coupures d'eau quotidiennes sur une partie de la Guadeloupe, plus de 250 collectivités au-dessous de 50% de rendement)

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot :

01 40 81 78 31

Service de presse de M. Sébastien LECORNU :

01 40 81 81 30